1ère Session, 2ème Parlement, 8 Victoria, 1845.

RAPPORT STATISTIQUE

DU

Surintendant de l'Education, pour l'année 1843.

Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative.

(1000 Copies.)

IMPRIMÉ PAR LOVELL ET GIBSON.

REPONSE

A une Adresse de l'Assemblée Législative au Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner à l'Officier qu'il appartient, de mettre devant la Chambre, copie du Rapport Statistique du Surintendant de l'Education, pour l'année 1843.

Par ordre,

D. DALY,
Secrétaire.

Bureau du Secretaire,
30 *Janvier*, 1845.

(Copie.)

Rapport Statistique *sur* l'Education Elementaire, *indiquant le nombre des Ecoles en opération dans le Canada Est, qui ont eu une part de l'allocation du Gouvernement, pour* 1843; *le dit Rapport, et le Tableau qui suit, étant le résultat des deux Tableaux que le Surintendant a présentés à Son Excellence le Gouverneur-Général, le* 20 *Avril et le* 5 *Juillet*, 1844.

Qu'il plaise a Votre Excellence,

L'Acte passé par le Parlement Provincial, (le 18 Septembre, 1841,) pour l'établissement et le maintien des Ecoles Elémentaires dans la Province du Canada, affecte une somme de £50,000, courant, à partager, d'abord, entre les deux sections de la Province, Est et Ouest; et en second lieu, à répartir annuellement entre les Districts Municipaux de chaque section, suivant le nombre d'enfans âgés de plus de cinq et de moins de seize ans, qui, d'après le dernier recensement de la Province, résident dans chaque District, respectivement.

Le même Acte pourvoit en outre à ce que le Conseil de chaque District Municipal, forme un Bureau d'Education, dont le devoir, comme tel, sera de diviser les diverses Paroisses et Townships de leur District Municipal en Arrondissemens d'Ecole, et de transmettre au Surintendant, un rapport de cette division, ainsi qu'un rapport annuel des Ecoles en opération; de distribuer à chacun des Districts Municipaux, sa part du fonds des Ecoles, en proportion du nombre d'enfans qui y résident; et de faire payer aux habitans de chaque Arrondissement d'Ecole, une somme suffisante pour égaler leur part de l'octroi sur le fonds des Ecoles.

Le même Acte pourvoit encore à l'élection des Commissaires d'Ecole dans chaque Paroisse et Township, chargés de prendre le soin et la direction de l'Ecole qui y sera établie et placée sous leur contrôle, d'après le même Acte; leur principal devoir étant d'examiner et nommer les Instituteurs; de leur indiquer les livres dont ils devront se servir, et prescrire les réglemens qu'ils devront suivre dans leur école; de visiter les dites écoles plusieurs fois pendant le temps de l'instruction; et de faire un rapport fidèle du tout, une fois l'année, aux Conseils des Districts Municipaux.

Le même Acte prescrit, qu'afin de profiter de l'allocation du Gouvernement, chaque école devra s'être conformée aux conditions suivantes, savoir:

1°. L'Ecole devra avoir été placée sous le contrôle des Commissaires d'Ecole.

2°. L'Ecole devra avoir été ouverte pendant neuf mois de l'année, et fréquentée tous les jours par quinze enfans au moins.

3°. Les Rapports devront avoir été faits régulièrement à ce Bureau.

4°. Une somme égale à la part de l'octroi du Gouvernement afférente à chaque District, respectivement, devra avoir été payée par les habitans pour le soutien des Ecoles Elémentaires placées sous le contrôle des Commissaires d'Ecoles.

Néanmoins, d'après la sixième clause, il est permis au Surintendant de l'Education, sur de bonnes et valables raisons, et dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire, d'exempter les Arrondissemens d'Ecole, de l'obligation de se conformer aux conditions ci-dessus.

Il est à regretter que les Conseils Municipaux n'aient pas contribué généralement, dans le Bas-Canada, à l'établissement et au maintien des Ecoles Elémentaires dans leurs Districts, et que les écoles n'aient pas toutes été tenues pendant les neuf mois de l'année; et quoique Votre Excellence en ait été informée par mon Rapport pour 1842, néanmoins, après avoir présenté à votre attention favorable plusieurs faits saillants qui étaient de nature à prouver d'une manière satisfaisante, que les habitans avaient accepté l'Acte des Ecoles de 1841, jusqu'à ce que l'on pût passer quelque nouvelle loi au sujet de l'éducation, il plut à Votre Excellence en Conseil d'approuver mon Rapport, et d'accorder les allocations demandées pour les écoles dont il y est question.

Votre Excellence voudra bien remarquer que l'Acte des Ecoles Elémentaires ayant prévu, ainsi qu'il appert par la 6ème clause citée plus haut, la possibilité d'un relâchement dans l'observation des formalités et requisitions de l'Acte, de la part de ceux qui sont appelés à le faire fonctionner dans les diverses localités, ces formalités et réquisitions ne sont pas absolument indispensables, d'après l'Acte.—Dans le fait, le fonctionnement des Ecoles élémentaires, le prélèvement des sommes nécessaires pour les mettre en opération, au moyen des contributions volontaires des habitans, l'envoi des rapports au Bureau d'Education, voilà les principaux objets que la loi avait en vue; et je suis heureux de pouvoir informer Votre Excellence que les habitans se sont en général conformés aux principales dispositions de la loi à cet égard, pour l'année 1843.

Les allocations qui ont été octroyées l'année dernière, pour les écoles de 1842, ont puissamment contribué à donner l'impulsion aux mesures qui étaient déjà en progrès pour l'avancement de l'éducation dans cette partie de la Province. Les écoles alors en activité, sont maintenant conduites d'après une meilleure méthode; on a partout élu des Commissaires dans les diverses localités; on s'est procuré de meilleurs instituteurs, et l'on a adopté des réglemens plus stricts; plusieurs nouvelles écoles ont été établies, dans des localités où il n'en existait pas; on a fait de plus grands sacrifices; et les écoles fonctionnent généralement avec plus de méthode et d'efficacité, pour l'avan-

tage des enfans de toutes les origines et de toutes les croyances.

Dans les observations qui précèdent, je fais principalement allusion aux efforts que l'on a faits en 1844, pour activer l'établissement et le maintien de bonnes écoles dans cette partie de la Province ; et quant aux progrès de l'éducation en 1843, surtout depuis que le Gouvernement a accordé l'allocation, je n'en puis donner de preuve plus satisfaisante, qu'en comparant le nombre total des écoles qui ont eu droit à l'allocation du Gouvernement en 1842, avec celui que contient le tableau suivant :

En 1843, le nombre total des dites écoles, était de	1298
En 1842, le nombre total, y compris 30 écoles, qui ont reçu l'allocation à même les £500 accordés par un warrant spécial, était de .	661
Augmentation en 1843, ...	637

Cependant, en général, les écoles sont encore loin de ce qu'elles devraient être, et de ce qu'elles deviendraient sans doute, avec le secours d'une loi mieux adaptée à nos besoins à cet égard ; et il ne faudrait rien moins, dans mon humble opinion, que les mesures législatives que le Parlement Provincial a adoptées récemment, pour donner de l'efficacité à nos procédés, et procurer à notre jeunesse les avantages d'une bonne éducation pratique.

L'absence d'une organisation convenable, bien connue de tous ceux qui sont concernés dans le Département de l'Instruction Publique, a été cause que les Rapports des Ecoles pour 1843, ont encore été faits en général d'une manière très imparfaite ; plusieurs mêmes n'ont été envoyés que très tard.

L'état peu complet des Rapports des Ecoles, pour 1843, et la négligence que l'on a mise, ou l'impossibilité qu'il y avait de les transmettre à ce Bureau dans le temps voulu, ont occasionné un surcroit de travail, et du retard dans l'achèvement du présent Rapport. Il a fallu entretenir une correspondance active et étendue pendant plus de trois mois, uniquement dans le but d'obtenir les renseignemens nécessaires par rapport aux écoles de 1843.

Ce mode d'action auquel on a eu recours pendant les années 1842 et 1843, dans la vue d'obtenir des renseignemens satisfaisants pour mettre devant le Gouvernement, a aussi occasionné des frais de port considérables, que l'on éviterait, si l'on donnait un exemplaire de la loi à toutes les personnes qui sont appelées à la faire fonctionner. Mais, en définitive, si l'on peut obtenir des résultats heureux pour compenser le surcroit de travail et de dépenses de ce Bureau, on ne pourra certes pas compenser la vive anxiété que l'on ressent partout, et surtout dans les localités reculées, relativement aux moyens d'obtenir l'allocation du Gouvernement, ni le tort considérable qu'éprouvent les instituteurs pauvres en ne recevant pas en temps convenable leur quote part de l'allocation.

En soumettant les observations qui précèdent, j'ai eu trois objets en vue, savoir :

1°. D'exposer le préjudice notable causé aux habitans de cette section importante de la Province, à raison de l'incertitude, des délais et de l'anxiété qui existent relativement aux moyens de procurer l'instruction à leurs enfans, en l'absence d'une loi convenable, et suffisamment répandue parmi eux.

2°. De démontrer la nécessité d'adopter promptement quelque mesure Législative de nature à remédier au mal, en en faisant disparaitre la cause, savoir : les défectuosités de l'Acte actuel des Ecoles.

3°. D'engager Votre Excellence à vouloir bien ordonner de faire payer l'allocation aux écoles comprises dans le tableau suivant, qui a été dressé et compilé d'après les mêmes principes et les mêmes conditions à peu près que ceux que Votre Excellence a bien voulu approuver en Conseil, tels qu'établis dans mon Rapport sur les Ecoles en 1842.

On a considéré qu'il était à peu près impossible, pour les habitans de cette partie de la Province, de se conformer strictement aux réquisitions de l'Acte des Ecoles Elémentaires, faute de co-opération de la part des Conseils Municipaux ; néanmoins, afin d'encourager les amis de l'éducation, Votre Excellence a bien voulu accorder une allocation à ceux qui, écoutant les conseils donnés par ce Bureau, ont eu foi dans la libéralité du Gouvernement, et dans leurs propres efforts pour l'avancement de la cause de l'éducation.

Le Parlement Provincial a sanctionné, par un Acte passé à cet effet dans la dernière Session, toutes les mesures qui ont été prises au sujet des Ecoles, de 1842, et le même Acte autorise le même mode de procéder par rapport aux Ecoles, en 1843 : et de fait, placés dans les mêmes circonstances, et en butte aux mêmes difficultés, les amis de l'éducation se trouvent par conséquent dans le même embarras, et ont besoin de la même indulgence et des mêmes secours pour leurs écoles en 1843, qu'ils ont obtenus l'année précédente. Mais il est à remarquer qu'en 1843, ils ont fait plus d'efforts pour se conformer aux réquisitions de la Loi des Ecoles Elémentaires, passée en 1841, suivant le vrai sens et intention de cette loi. Ils ont en conséquence plus de titre à l'allocation du Gouvernement, que je réclame humblement en faveur des Ecoles désignées dans le tableau suivant ; et j'ose espérer que Votre Excellence voudra l'accorder.

Le tout, néanmoins, humblement soumis.

(*Signé,*) J. B. MEILLEUR.

TABLEAU DES ECOLES ELEMENTAIRES

Qui ont droit à l'allocation du Gouvernement, d'après le chiffre de la population, et suivant que les habitans de chaque localité se sont conformés aux réquisitions de l'Acte des Ecoles Elémentaires.

DISTRICTS MUNICIPAUX.	PAROISSES ou TOWNSHIPS.	Nombre d'Ecoles sous le contrôle des Commissaires.	Nombre d'Ecoles indépendantes.	Nombre d'Ecoles dissidentes.	Nombre d'enfans fréquentant les écoles.	Montant payé aux Instituteurs par les parens des enfans.	Montant total payé pour le soutien des Ecoles par les parens des enfans.	Montant alloué à chaque Paroisse ou Township sur l'argent octroyé par la Legislature.	Part de £30,000 afférente à chaque District Municipal, d'après le recensement de 1831.	Somme restant au crédit de chaque District Municipal.
						£. s. d.	£. s. d.	£. s. d. The total amount apportioned to the Municipal District is allowed.	£. s. d.	£. s. d.
1. BEAUHARNOIS,	1. Hinchinbrooke,	10			372	169 9 6	169 9 6			
	2. Godmanchester,	19			518	550 2 2	581 2 2			
	3. S. Timothé,	5			151	90 1 2	103 16 2			
	4. Ste. Malachie, Ormstown,	10			334	239 19 0	240 1 10			
	5. Hemmingford,	16			346	304 19 9	333 17 4			
	6. Beauharnois,	4		2	230	128 18 8	128 18 8			
	7. St. Isidore,	2			53	39 14 7	52 5 5			
	8. Chateauguay,	4			151	129 10 0	152 10 0			
	9. Ste. Philomène	2			33	2 1 3	17 11 3			
	10. St. Jean Chrysostôme,	16			329	162 1 8	216 1 8			
	11. Ste. Martine,	10			399	119 16 11	119 16 11			
	12. Dundee,	3			75	101 0 0	101 0 0			
	Total	101		2	2991	2037 14 8	2221 10 11	1260 0 0	1260 0 0	
2. BERTHIER,	1. St. Ambroise de Kildare,	2			65	34 10 0	34 10 0			
	2. St. Barthélemi de Dusable,	4			108	44 0 0	60 0 0	32 0 0		
	3. Berthier,	8	1		312	179 12 6	183 12 6	30 18 10		
	4. St. Cuthbert,	6			178	107 15 1	107 15 1	165 5 0		
	5. Ste. Elizabeth,	3			90	33 4 0½	35 4 0½	79 11 6		
	6 Industrie,	2			76	60 0 0	73 0 0	29 19 5½		
	7. Lanoraie,	3			72	47 15 0	47 15 0	26 13 4		
	8. Lavaltrie,	3			118	67 5 10	76 5 10	47 15 0		
	9. Ste. Mélanie Daillebout,	1			30	24 10 0	24 10 0	45 11 1		
	10. St. Paul,	4			199	70 18 8	70 18 8	20 0 0		
	11. St. Thomas,	1			40	30 0 0	34 0 0	51 15 4		
	Total,	37	1		1288	699 11 1½	747 11 1½	20 0 0		
								549 9 6½	1185 0 0	635 10 5½
3. BONAVENTURE,	1. Carlton,	1			25	15 0 0	15 0 0	15 0 0		
	2. New Richmond,	1			27	25 0 0	25 0 0	17 15 7		
	3. Pasbebiac et New Carlisle,	1			25	17 5 0	17 5 0	13 6 8		
	Total,	3			77	57 5 0	57 5 0	46 2 3	487 0 0	440 17 9
4. CHAUDIERE,	1. St. Joseph la Beauce,	4			80	4 16 6	7 6 6	4 16 6		
	2. Leeds,	2			41	62 0 0	67 0 0	35 11 2		
	3. St. George d'Aubert Gallion,	4			128	42 8 [illegible]	75 18 11	42 8 11		
	4. Ste. Marie de la Beauce,	4			101	68 3 0	63 3 6	60 13 6		
	5. Jersey,	1			20	15 0 0	20 0 0	15 0 0		
	6. Somerset,	2			65	23 4 6½	48 10 10	21 5 7½		
	7. Frampton,	4			98	63 1 3	64 11 3	53 15 8		
	8. St. Sylvester,	7			245	133 15 0	150 11 8	125 2 9		
	9. Broughton,	1			25	2 10 0	3 5 0	2 10 0		
	10. Ireland,	2			40	52 15 0	52 15 0	35 11 2		
	11. St. François de la Beauce,	1			24	7 5 0	16 0 0	7 5 0		
	Total,	32			628	474 19 8½	574 2 8	404 0 3½	935 0 0	530 19 8½
5. DORCHESTER,	1. St. Jean Chrysostôme,	6			180	78 11 4	97 18 4	75 9 2½		
	2. St. Henri de Lauzon,	9			272	117 15 0	170 5 0	115 11 1		
	3. Ste. Croix,	7			169	55 19 5	73 2 11	55 19 5		
	4. Lotbinière,	11			313	75 9 9½	98 3 0½	75 9 10		
	5. Point Levi,	13			330	228 15 9	228 15 9	174 4 4		
	6. St. Nicholas,	8			177	115 9 8½	132 13 5½	92 16 9		
	7. St. Antoine de Tilly,	17			361	143 6 3	143 6 3	143 6 3		
	8. St. Anselme,	4	1		116	52 17 3	73 5 10	51 19 11		
	9. St. Isidore,	2	1		93	52 18 0	52 18 0	48 5 0		
	10. St. Jean Deschaillons,	1			15	8 6 0	8 6 0	8 6 0		
	Total,	78	2		2026	929 8 6	1078 14 7	841 7 9½	13 5 0 0	293 12 2½

TABLEAU DES ECOLES ELEMENTAIRES—*Continuation.*

DISTRICTS MUNICIPAUX.	PAROISSES ou TOWNSHIPS.	Nombre d'Ecoles sous le contrôle des Commissaires.	Nombre d'Ecoles indépendantes.	Nombre d'Ecoles dissidentes.	Nombre d'enfans fréquentant les écoles.	Montant payé aux Instituteurs par les parens des enfans. £ s. d.	Montant total payé pour le soutien des Ecoles par les parens des enfans. £ s. d.	Montant alloué à chaque Paroisse ou Township par l'Argent octroyé par la Législature. £ s. d.	Part de £30,000 allouée à chaque District Municipal, d'après le recensement de 1831. £ s. d.	Somme restant au crédit de chaque District Municipal. £ s. d.
6. GASPÉ,	1. Douglastown,	1			23	24 0 0	30 10 0	16 13 4		
	2. Grande Rivière,	1			15			15 0 0		
	Total,	2			38	24 0 0	30 10 0	31 13 4	293 0 0	261 6 8
7. KAMOURASKA,	1. St. Denis,	4			136	72 10 8	87 14 6	68 3 8		
	2. Rivière Ouelle,	4			155	84 2 6	98 17 6	69 2 6		
	3. Islet du Portage,	2			46	69 4 4	82 2 8	35 11 2		
	4. Kamouraska,	7			241	135 4 2	249 14 2	115 2 6		
	5. Kakouna,	15			336	137 0 0	160 16 9	132 10 5		
	6. Ste. Anne de la Pocatière,	3			81	74 1 2	74 1 2	55 12 6		
	7. Rivière du Loup,		2		44	33 3 9	40 13 5	26 13 4		
	8. St. Pascal,	8			179	179 0 0	233 17 6	150 0 0		
	Total,	43	2		1218	784 7 2	1027 17 8	652 16 1	882 0 0	229 3 11
8. LEINSTER,	1. Kilkenny,	1			22	20 0 0	20 0 0	20 0 0		
	2. St. Henri de Mascouche,	1			25	30 0 0	30 0 0	20 0 0		
	3. St. Jacques d'Achigan,	3			100	63 10 0	83 15 0	48 10 0		
	4. St. Roch d'Achigan,	1			28	16 6 0	16 6 0	16 6 0		
	5. St. Esprit,	1			40	21 5 0	41 1 5	15 11 1		
	6. Repentigny,	3			115	36 8 10	68 3 10	31 7 8		
	7. St. Lin,	5			167	68 15 0	86 11 6	64 15 0		
	8. Lachenaie,	3			86	39 15 6	56 8 0	39 15 6		
	9. Rawdon,	10			204	100 2 5	100 2 5	100 2 5		
	10. L'Assomption,	2		1	86	59 16 3	98 3 9	53 10 0		
	11. St. Sulpice,	2			85	25 13 9	25 13 9	24 2 8		
	Total	32		1	958	481 12 9	626 5 8	434 0 4	1303 0 0	868 19 8
9. MISSISQUOI,	1. Dunham,	13			250	168 16 9	338 2 6	Le montant total afférant au District Municipal, a été alloué.		
	2. St. Armand Est,	8			165	180 10 10	203 15 10			
	3. St. Armand Ouest,	10			219	266 4 0	266 4 0			
	4. Stanbridge,	2	9		280	196 10 0	228 10 0			
	5. Stukeley,	4			73	56 11 1	56 11 1			
	6. Brome,	9			163	122 13 3	169 7 3			
	7. Farnham,	4			83	30 7 6	61 13 6			
	8. Milton,	2			68	30 16 3	67 12 3			
	9. Bolton,	7			238	83 13 0	155 14 3			
	10. Potton,	6			488	164 18 4	204 6 3			
	11. Granby,	9			174	162 13 4	186 8 4			
	12. Sutton,	8			135	106 8 0	106 8 0			
	13. Shefford,	7	1		186	169 18 0	196 1 0			
	Total,	89	10		2522	1740 0 4	2210 14 3	942 0 0	912 0 0	
10. MONTREAL,	1. Lachine,	4			175	141 15 0	179 9 6	80 0 0		
	2. St. Policarpe,	11			418	275 0 0	375 0 0	220 0 0		
	3. Pointe aux Trembles,	3			138	113 15 0	150 15 0	55 11 2		
	4. St. Laurent,	6			141	91 10 0	116 19 10	84 12 3		
	5. Sault au Recollet,	5			193	128 18 4	169 8 4	92 5 10		
	6. Pointe Claire,	2			75	44 10 5	55 17 1	39 10 5		
	7. Isle Perrot,	2			61	50 0 0	50 0 0	35 11 1		
	8. Soulanges,	2			106	79 2 6	111 9 2	40 0 0		
	9. Cité de Montréal,	1	2		171	107 10 0	134 0 0	47 15 7		
	10. Coteau du Lac,	3			101	61 0 0	67 0 0	43 2 2		
	11. Vaudreuil,	7			187	144 18 2	164 3 2	114 4 5		
	12. Ste. Geneviève,	3			81	59 7 6	105 3 4	48 7 6		
	13. Rigaud,	8			198	112 15 8	112 15 8	107 2 4		
	14. Longue Pointe,	2			47	63 0 0	80 10 0	40 0 0		
	15. Rivière des Prairies	2			53	47 15 0	47 15 0	36 5 0		
	16. Ste. Anne bout de l'Isle,	1			36	17 13 6	29 14 9	16 13 4		
	17. Newton,	2			67	47 0 0	47 0 0	31 2 3		
	Total	64	2		2251	1685 11 2	1997 0 10	1132 3 4	3333 0 0	2200 16 8

TABLEAU DES ECOLES ELEMENTAIRES—*Continuation.*

DISTRICTS MUNICIPAUX.	PAROISSES ou TOWNSHIPS	Nombre d'Ecoles sous le contrôle des Commissaires.	Nombre d'Ecoles indépendantes.	Nombre d'Ecoles dissidentes.	Nombre d'enfans fréquentant les écoles.	Montant payé aux Instituteurs par les parens des enfans. £ s. d.	Montant total payé pour le soutien des Ecoles par les parens des enfans. £ s. d.	Montant alloué à chaque Paroisse ou Township sur l'argent octroyé par la Législature. £ s. d.	Part de £30,000 différente à chaque District Municipal, d'après le recensement de 1831. £ s. d.	Somme restant au crédit de chaque District Municipal. £ s. d.
11. NICOLET, . . .	1. St. Michel d'Yamaska,	2			64	48 1 9	60 14 9	40 0 0		
	2. Acton, ...		1		22	2 17 6	2 17 6	2 17 6		
	3. Nicolet, ...	11			340	112 15 2	143 19 1	107 15 2		
	4. St. François du Lac, .	10			215	182 8 5	182 8 5	152 19 7		
	5. Gentilly, ...	4			178	90 16 0	95 2 6½	68 16 0		
	6. Arthabaska, . . .	1			26	3 2 6	3 10 8	3 2 6		
	7. Blandford, ...	1			20	12 0 0	22 0 0	2 0 0		
	8. Grantham, ...	1			16	19 0 0	19 0 0	1 0 0		
	9. St. Pierre les Becquets,	6			132	56 8 1½	62 19 1½	56 8 2		
	10. Baie du Febvre, .	11			384	188 11 10	227 3 8	152 11 7		
	11. Kingsey, ...	4			81	69 3 6	77 16 0	53 16 4		
	12. Stanfold, ...	1			26	1 12 6	3 0 0	1 12 6		
	13. Durham, ...	6			148	138 10 0	174 6 9	119 0 0		
	14. St. Grégoire, . . .	11			402	169 10 0	169 10 0	154 10 0		
	15. St. David, ...	1			15	31 5 0	40 15 0	20 0 0		
	16. Bécancour, ...	6			212	75 8 9	91 11 1	66 18 9		
	Total, . .	76	1		2281	1201 11 0½	1376 14 7	1031 8 1	1487 0 0	454 11 11
12. PORTNEUF, . . .	1. Ste. Anne laPérade,	1			47	22 0 0	22 0 0	20 0 0		
	2. Cap Santé, ...	4			191	67 5 10	67 5 10	51 4 2		
	3. Grondines, ...	2			58	33 2 1	33 2 1	28 2 0		
	4. Deschambault, . . .	2			80	51 9 1	51 9 1	32 4 5		
	5. St. Stanislas, . . .	1			44	6 1 8	14 11 7	6 1 8		
	6. Ecureuils, ...	1			34	13 10 4	13 10 4	13 10 4		
	7. Batiscan, ...	1			25	10 0 0	10 15 0	10 0 0		
	8. Pointe aux Trembles, .	4	1		205	109 0 0	109 0 0	95 0 0		
	Total, . .	16	1		684	312 9 0	321 13 11	256 2 7	749 0 0	492 17 5
13. QUEBEC, . . .	1. Beauport, ...	8			308	205 0 0	246 0 0	160 0 0		
	2. Charlesbourg, . . .	4			311	125 2 0	162 9 8	80 0 0		
	3. Ste. Foy, ...	4			163	169 13 1	172 19 1	66 13 4		
	4. Ste. Jean, Isle d'Orleans,	3			132	91 19 0	114 16 7	49 9 0		
	5. St. François, Isle d'Orleans,	1			15	16 2 6	28 17 6	16 2 6		
	6. St. Joachim, . . .	1			27	18 15 6	18 15 6	18 15 6		
	7. St. Ambroise, . . .	2			104	57 0 0	57 0 0	40 0 0		
	8. Ste. Famille, . . .	1			45	26 0 0	35 19 0	20 0 0		
	9. Ancienne Lorette, . .	3			119	70 0 0	70 0 0	48 17 9		
	10. Cité de Québec, . .	45	1		1945	2271 7 2	2271 7 2	813 10 7		
	11. Stoneham, ...	1		1	67	44 17 6	48 11 6	31 2 3		
	12. St. Laurent, Isle d'Orleans,	2			47	37 0 0	37 0 0	30 0 0		
	13. Chateau Richer, . .	2			40	41 0 0	41 0 0	40 0 0		
	14. Valcartier, ...	1			30	20 0 0	20 0 0	20 0 0		
	15. St. Augustin, . . .	2			40	41 0 0	41 0 0	40 0 0		
	16. L'Ange Gardien, . .	3			111	99 0 0	153 10 5	58 0 0		
	Total, . .	83	1	1	3504	3333 16 9	3519 6 5	1532 10 11	2877 0 0	1344 9 1
14. RICHELIEU, . .	1. Verchères, ...	4			157	240 0 0	240 0 0	80 0 0		
	2. Sorel, ...	7			211	247 17 6	247 17 6	120 0 2		
	3. Contrecœur, . . .	2			75	40 0 0	40 0 0	35 0 0		
	4. Boucherville, . . .	2			108	63 0 0	63 0 0	27 13 4		
	5. St. Antoine, . . .	3			80	75 0 0	75 0 0	51 15 0		
	6. St. Marc, ...	3			110	74 6 9	74 6 9	60 0 0		
	7. St. Barnabé, . . .	3			88	54 16 9	54 16 9	54 16 9		
	8. St. Hilaire de Rouville,	4		1	156	53 15 5	58 0 0	40 6 10		
	9 Belœil, ...	4			108	92 5 2	119 19 7	74 8 6		
	10. Varennes, ...	8			243	180 4 3	187 14 3	109 8 3		
	11. St. Jean Baptiste, .	5			124	101 5 0	101 5 0	91 5 0		
	12. St. Dénis, ...	7			279	194 8 8	201 8 7	129 8 4		
	13. St. Judes, ...	2			48	20 0 0	31 0 0	26 13 4		
	14. St. Aimé, ...	6			143	36 4 2	79 5 0	36 4 2		
	15. St Ours, ...	3			136	94 10 0	106 5 0	60 0 5		
	16. St. Charles, . . .	4			119	59 3 7	59 3 7	40 12 5		
	Total, . .	67		1	2185	1635 17 3	1739 2 5	1037 12 1	2033 0 0	995 7 11

TABLEAU DES ECOLES ELEMENTAIRES—*Continuation.*

DISTRICTS MUNICIPAUX.	PAROISSES ou TOWNSHIPS.	Nombre d'Ecoles sous le contrôle des Commissaires.	Nombre d'Ecoles indépendantes.	Nombre d'Ecoles dissidentes.	Nombre d'enfans fréquentant les écoles.	Montant payé aux Instituteurs par les parens des enfans.	Montant total payé pour le soutien des Ecoles par les parens des enfans.	Montant alloué à chaque Paroisse ou Township sur l'argent octroyé par la Législature.	Part de £50,000 affectée à chaque District Municipal, d'après le recensement de 1831.	Somme restant au crédit de chaque District Municipal.
						£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
15. RIMOUSKI, . . .	1. Isle Verte, . . .	3			84	54 3 0	65 0 0	47 8 0		
	2. St. Simon, . . .	1			25	30 11 3	35 13 9	20 0 0		
	3. Rimouski, ...	4			90	85 0 0	94 5 0	80 0 0		
	4. Matane, ...	2			46	40 0 0	40 0 0	40 0 0		
	5. Trois Pistoles, . . .	4			92	45 19 0	57 11 0	28 9 0		
	Total, . .	14			337	255 13 3	292 9 9	215 17 0	360 0 0	344 3 0
16. SAGUENAY, . . .	1. Petite Rivière, . . .	2			36	21 0 0	34 10 0	21 0 0		
	2. Côte Beaupré, . . .	1			20	9 13 4	12 18 10	9 13 4		
	3. Baie St. Paul, . . .	8			180	89 9 0	155 3 3	84 13 0		
	4. Malbaie, ...	12			340	222 0 1	354 13 6	160 4 7		
	5. Eboulemens, . . .	3			102	84 18 0	84 18 0	58 8 0		
	6. Isle aux Coudres, . .	4			60			51 13 4		
	Total, . .	30			738	427 0 5	642 5 7	394 12 3	491 0 0	96 7 9
17. SHERBROOKE, .	1. Stanstead, . . .	29			733	822 1 7	936 14 7			
	2. Dudswell et Windsor, .	4			58	33 4 10	35 12 2			
	3. Brompton, . . .	2			50	45 0 0	49 0 0			
	4. Tingwick, ...	1			21	6 10 0	16 5 0			
	5. Hereford, ...	2			46	19 5 0	22 0 0			
	6. Clifton, ...	3			50	19 0 0	21 12 6			
	7. Compton, ...	12			285	267 2 6	289 7 6			
	8. Hatley, ...	14			331	294 7 1	343 12 1			
	9. Ascot, ...	5			128	120 10 6	152 9 3			
	10. Bury, Westburg, et Tingwick,	2			33	5 5 0	6 7 6			
	11. Shipton, ...	11			220	248 5 10	344 18 1			
	12. Eaton et Newport, . .	11			253	166 10 0	186 10 0			
	13. Barnston et Barford, .	16			418	284 0 0	345 19 0			
	14. Melbourne, . . .	9			377	126 8 4	157 2 2			
	Total, . .	121			300	2457 10 8	2907 9 10	905 0 0	905 0 0	
18. ST. HYACINTHE,	1. St. Hyacinthe, . . .	12			541	126 19 9	191 3 3	108 13 1		
	2. La Présentation, . .	2			87	23 0 0	27 10 0	22 15 0		
	3. St. Hugues de Ramsay, .	2			134	16 9 3	24 3 5	11 0 10		
	4. Ste. Rosalie, . . .	3			100	41 10 0	63 6 0	41 10 0		
	5. St. Césaire, . . .	6			165	87 14 4	113 9 4	70 1 7		
	6. St. Paul, Abbottsford, .	2			55	36 5 0	67 5 0	40 0 0		
	7. St. Dominique, . . .	2			68	4 0 0	5 2 6	4 0 0		
	8. St. Damase, . . .	6			121	99 5 7	137 14 10	96 19 10		
	9. St. Pie, ...	3	1		267	94 13 9	103 13 9	70 15 7		
	10. St. Simon, . . .	2			84	21 18 4	33 3 6	20 16 8		
	Total, . .	40	1		1622	571 16 0	766 11 7	486 12 7	901 0 0	414 7 5

Le montant total affèrent aux Districts Municipaux est alloué.

TABLEAU DES ECOLES ELEMENTAIRES—*Continuation.*

DISTRICTS MUNICIPAUX.	PAROISSES ou TOWNSHIPS.	Nombre d'Ecoles sous le contrôle des Commissaires.	Nombre d'Ecoles indépendantes.	Nombre d'Ecoles dissidentes.	Nombre d'enfans fréquentant les écoles.	Montant payé aux Instituteurs par les parens des enfans.	Montant total payé pour le soutien des Ecoles par les parens des enfans.	Montant alloué à chaque Paroisse ou Township sur l'argent octroyé par la Législature.	Part de £30,000 affectée à chaque District Municipal, d'après le recensement de 1831.	Somme restant au crédit de chaque District Municipal.
						£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
19. ST. JEAN, . . .	1. Blairfindie, . . .	7			226	180 17 7	180 17 7	120 0 0		
	2. St. Athanase, . . .	5			117	107 19 0	128 9 0	78 15 0		
	3. Chambly, . . .	9		1	379	267 18 4	300 6 2	166 6 7		
	4. St. Mathias, . . .	5			159	58 15 10	72 0 0	45 11 5		
	5. St. Philippe, . . .	2			88	67 3 4	80 3 4	40 0 0		
	6. St. Constant, . . .	2		1	152	123 0 0	162 0 0	56 13 4		
	7. St. Thomas de Pecault, .	3			69	65 17 6	72 10 0	49 7 6		
	8. St. Grégoire de Monnoir, .	5			150	45 0 0	70 0 0	45 0 0		
	9. St. Jean, Dorchester, .	1		1	132	57 0 0	82 0 0	40 0 0		
	10. Longueuil, . . .	6			294	219 19 8	268 10 8	120 0 0		
	11. St. Jacques le Mineur, .	1			35	22 10 0	23 5 0	20 0 0		
	12. St. Luc, . . .	1			36	14 8 9	16 6 9	11 2 3		
	13. St. Rémi, . . .	5			145	132 0 0	183 10 0	95 11 2		
	14. Laprairie, . . .	6			228	150 0 0	150 0 0	120 0 0		
	15. Ste. Marie de Monnoir, .	8			265	122 10 7	195 1 2	85 7 10		
	16. St. Edouard et Sherrington,	6			235	75 16 0	75 16 0	75 16 0		
	17. Ste. Brigitte, . . .	1			56	20 0 0	24 12 0	20 0 0		
	18. St. Valentin, . . .	4			151	91 17 6	91 17 6	61 17 6		
	19. St. George d'Henriville, .	10			307	207 18 5	220 8 5	171 2 3		
	20. St. George de Noyan, .	6			126	90 7 6	102 7 6	77 5 0		
	21. St. Bruno de Monteville, .	3			61	11 5 0	11 5 0	11 5 0		
	22. Lacolle, . . .			5	173	173 0 0	188 0 0	91 2 3		
	23. St. Cyprien, . . .	7			240	187 0 0	195 0 0	134 0 0		
	Total, . .	103		8	3824	2492 5 0	2894 6 1	1736 3 1	3084 0 0	1347 16 11
20. ST. THOMAS, . . .	1. St. Jean, Port Joli, . .	6			126	75 13 0½	89 0 6½	75 13 1		
	2. St. Pierre, Rivière du Sud	2			48	39 18 2	42 18 9½	35 6 8		
	3. St. Charles Borromée, .	7			204	131 5 0	215 5 0	127 5 0		
	4. St. Lazare, . . .	1			16	3 14 1	6 2 6	3 14 1		
	5. Isles aux Grues, . .	2			34	15 15 0	24 8 0	15 15 0		
	6. St. Roch des Aulnaies, .	11			309	206 10 0	284 15 0	143 5 0		
	7. St. Michel, . . .	5			189	90 10 0	108 3 4½	75 10 0		
	8. Berthier, . . .	1			40	23 10 0	23 10 0	17 15 7		
	9. St. Gervais, . . .	15			417	258 11 4	336 16 10	206 11 4		
	10. Beaumont, . . .	2			57	25 13 0	47 9 2½	23 8 0		
	11. St. Vallier, . . .	4			103	42 17 0	82 17 11½	42 1 6		
	12. Cap St. Ignace, . .	2			42	26 0 0	28 0 0	26 0 0		
	13. St. Thomas, . . .	9			285	171 16 0	183 1 0	112 0 0		
	14. Islet, . . .	5			162	93 7 1	93 7 1	87 12 1		
	Total, . .	72			2029	1204 19 9½	1565 15 3	991 17 4	1585 0 0	593 2 8
21. SYDENHAM, . . .	1. Lochaber, . . .	5			91	33 6 8	139 1 8	Le montant total afférente au District Municipal, a été alloué.		
	2. Buckingham, . . .	2			37	5 11 3	14 12 6			
	3. Templeton, . . .	2			63	20 15 0	20 15 0			
	4. Hull, . . .	8			229	379 4 0	418 0 6			
	5. Eardley, . . .	1			36	43 0 0	46 2 6			
	6. Bristol et Onslow, . .	1			33	6 7 6	6 7 6			
	7. Clarendon, . . .	3			91	47 0 0	47 0 0			
	8. Petite Nation, . . .	1			25	10 0 0	10 0 0			
	Total, . .	25			605	645 4 5	703 3 8	281 0 0	281 0 0	
22. TERREBONNE, .	1. Ste Thérèse de Blainville,	4			186	188 11 4	227 15 4	60 17 7		
	2. Terrebonne, . . .	4			181	216 18 8	216 18 8	77 15 7		
	3. Ste. Rose, . . .	3			110	95 12 6	115 17 0	55 0 0		
	4. St. Vincent de Paul, .	4			170	147 10 0	163 0 0	80 0 0		
	5. New Glasgow, . . .	4			153	59 18 4	71 5 4	55 18 4		
	6. St. Martin, . . .	5			166	105 2 0	118 19 1	75 13 5		
	7. Ste. Anne des Plaines, .	3			56	24 15 0	33 10 0	24 15 0		
	Total, . .	27			1022	838 7 10	947 5 10	429 19 11	946 0 0	516 0 1

TABLEAU DES ECOLES ELEMENTAIRES—*Continuation.*

DISTRICTS MUNICIPAUX.	PAROISSES ou TOWNSHIPS.	Nombre d'Ecoles sous le contrôle des Commissaires.	Nombre d'Ecoles indépendantes.	Nombre d'Ecoles dissidentes.	Nombre d'enfans fréquentant les écoles.	Montant payé aux Instituteurs par les parens des enfans. £ s. d.	Montant total payé pour le soutien des Ecoles par les parens des enfans. £ s. d.	Montant alloué à chaque Paroisse ou Township sur l'argent octroyé par la Législature. £ s. d.	Part de £30,000 afférente à chaque District Municipal, d'après le recensement de 1831. £ s. d.	Somme restant au crédit de chaque District Municipal. £ s. d.
23. TROIS RIVIERES,	1. St. Barnabé,	3			112	8 12 0	9 1 0½	8 12 0		
	2. St. Léon le Grand,	3			93	60 0 0	67 3 08	52 0 0		
	3. Yamachiche,	14			675	104 12 11	106 12 11	95 13 11		
	4. Rivière du Loup,	3			111	114 14 3	122 6 9	60 0 0		
	5. Pointe du Lac,	3			127	72 0 0	104 8 6	55 0 0		
	6. Champlain,	1			23	6 18 11	16 18 11	5 11 2		
	7. Trois Rivières (ville)	3			156	63 0 0	79 0 0	50 0 0		
	8. Maskinongé,	6			174	99 17 6	109 14 2	88 10 1		
	9. Ste. Ursule,	4			105	53 6 4	61 15 3	51 2 9		
	Total,	40			1576	581 1 11	677 0 6½	466 9 11	1092 0 0	625 10 1
24. DEUX MONTAGNES	1. Isle Bizare,	1			31	9 18 2	9 18 2	8 17 9		
	2. St. Eustache,	8			244	191 10 2½	197 0 2½	136 17 6		
	3. St. Augustin,	3			79	43 2 6	55 9 6	36 5 0		
	4. St. Colomban,	4			141	77 15 1	87 11 0	64 8 0		
	5. Ste. Scholastique,	9			319	132 4 6	132 4 6	97 15 6		
	6. Grenville et Union,	5			137	117 0 0	170 0 0	87 11 1		
	7. Chatham,	10			228	286 7 1	346 3 4½	157 15 7		
	8. St. Hermas,	2			57	26 12 6	40 7 6	25 12 6		
	9. St. Benoit,	7			228	128 10 11	132 10 11	123 19 3		
	10. Argenteuil,	13	2		385	406 0 10	467 17 6½	252 4 6		
	11. Gore et Wentworth,	5			141	106 0 0	164 15 4	81 13 4		
	Total,	67	2		1990	1525 1 9½	1803 18 0½	1073 0 0	1254 0 0	181 0 0

SOMMAIRE TOTAL,

De la Table précédente.

No.	DISTRICTS MUNICIPAUX.	Nombre d'Ecoles sous le contrôle des Commissaires.	Nombre d'Ecoles indépendantes.	Nombre d'Ecoles dissidentes.	Nombre total d'Ecoles.	Nombre d'enfants fréquentant les écoles.	Montant payé aux Instituteurs par les habitants. £ s. d.	Montant total payé pour le soutien des écoles. £ s. d.	Montant alloué à chaque District sur le fonds public. £ s. d.	Part de £30,000 afférente à chaque District. £ s. d.	Somme restant au crédit du District Municipal. £ s. d.
1	BEAUHARNOIS	101		2	103	2991	2037 14 8	2224 10 11	1260 0 0	1260 0 0	
2	BERTHIER	37	1		38	1288	699 11 1½	747 11 1½	549 9 6½	1185 0 0	635 10 5½
3	BONAVENTURE	3			3	77	57 5 0	57 5 0	46 2 3	487 0 0	440 17 9
4	CHAUDIERE	32			32	628	474 19 8½	574 2 8	404 0 3½	935 0 0	539 19 8½
5	DORCHESTER	78	2		80	2026	929 8 6	1078 14 7	841 7 9½	1135 0 0	293 12 2½
6	GASPE	2			2	38	24 0 0	30 10 0	31 13 4	293 0 0	261 6 8
7	KAMOURASKA	43	2		45	1218	784 7 2	1027 17 8	652 16 1	882 0 0	229 3 11
8	LEINSTER	32		1	33	958	481 12 9	626 5 8	434 0 4	1303 0 0	868 19 8
9	MISSISQUOI	89	10		99	2523	1740 0 4	2240 14 3	942 0 0	942 0 0	
10	MONTREAL	64	2		66	2251	1685 11 2	1997 0 10	1132 3 4	3333 0 0	2200 16 8
11	NICOLET	76	1		77	2281	1201 11 0½	1376 14 7	1031 8 1	1487 0 0	455 11 11
12	PORTNEUF	16	1		17	684	312 9 0	321 13 11	256 2 7	749 0 0	492 17 5
13	QUEBEC	83	1	1	85	3504	3333 16 9	3519 6 5	1532 10 11	2877 0 0	1344 9 1
14	RICHELIEU	67		1	68	2185	1635 17 3	1739 2 5	1037 12 1	2033 0 0	995 7 11
15	RIMOUSKI	14			14	337	255 13 3	292 9 9	215 17 0	560 0 0	344 3 0
16	SAGUENAY	30			30	738	427 0 5	642 3 7	394 12 3	491 0 0	96 7 9
17	SHERBROOKE	121			121	3003	2457 10 8	2907 9 10	905 0 0	905 0 0	
18	ST HYACINTHE	40	1		41	1622	571 16 0	766 11 7	486 12 7	901 0 0	414 7 5
19	ST JEAN	103		8	111	3824	2492 5 0	2894 6 1	1736 3 1	3084 0 0	1347 16 11
20	ST. THOMAS	72			72	2029	1204 19 9½	1565 15 3	991 17 4	1585 0 0	593 2 8
21	SYDENHAM	25			25	605	645 4 5	703 3 8	281 0 0	281 0 0	
22	TERREBONNE	27			27	1022	838 7 10	947 5 10	429 19 11	946 0 0	516 0 1
23	TROIS RIVIERES	40			40	1576	583 1 11	677 0 6½	466 9 11	1092 0 0	625 10 1
24	DEUX MONTAGNES	67	2		69	1990	1525 1 9½	1803 18 0½	1073 0 0	1254 0 0	181 0 0
	Total	1262	23	13	1298	39397	26399 5 6½	30761 14 2½	17131 18 8½	30000 0 0	12868 1 3½

Ce volume doit être rendu à la dernière
date indiquée ci-dessous.